



Avis au public

23 decembre, 2022

Modifications aux formulaires

Veillez noter qu'un certain nombre de modifications ont été apportées aux formulaires.

- La section « Remarques importantes » dans tous les formulaires électroniques a été mise à jour.
- Les formulaires A-65, A-108 et A-134 ont été mis à jour.
- La limite de taille des pièces jointes pour tous formulaires (ci-inclus le formulaire A-108) est passée de 7 Mo à 15 Mo.

Veillez vous assurer d'utiliser ces nouveaux formulaires et de ne pas utiliser les anciennes versions que vous avez peut-être enregistrées.